Office National des Forêts

ONF info

Avril 2015

Brebis solognotes

Le retour des moutons en forêt de fontainebleau

L'ONF lance une expérimentation pour le moins originale. Depuis le 8 avril, cent brebis ont élu domicile en forêt de Fontainebleau. Une solution choisie pour l'entretien des milieux ouverts : pelouses, landes.

L'Office national des forêts avec le concours de Seine-et-Marne environnement, de la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et de l'association « les champs des possibles », **expérimente l'éco-pâturage sur le massif forestier de Fontainebleau.** Depuis le 8 avril, **cent brebis ont investi 40 ha de forêt** sur deux sites à grand intérêt écologique et paysager : le Mont Merle et la plaine de Macherin.

Grâce au pâturage, l'ONF souhaite **maitriser la croissance de la végétation** sur ces espaces qu'il est important de maintenir ouverts. Les landes, prairies ou pelouses, qui les composent abritent en effet des espèces végétales et animales caractéristiques. Or, ces milieux se referment spontanément sous l'effet d'une végétation buissonnante et arborée comme les épineux : aubépine, prunelier. La consommation de ces végétaux par les ovins contribuera ainsi à **préserver la biodiversité sur ces sites.**

Un projet soutenu par le programme pour l'Homme et la Biosphère de l'Unesco et la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais qui encouragent le développement d'activités d'élevage basées sur l'élaboration de produits issus d'un savoir faire spécifique valorisable en circuit court, et sur des pratiques favorables à l'amélioration de l'environnement.

Une alternative à l'entretien mécanique qui sera conduite par un jeune éleveur. Soutenu par la couveuse de projets agricoles « les champs des possibles » et accompagné par un réseau d'agriculteurs expérimentés, il forme depuis quelques mois, son cheptel de brebis solognotes. Cette race ancienne, appréciée pour sa rusticité, s'adapte facilement au terrain tout en présentant l'avantage de se nourrir d'une végétation pauvre et ligneuse. Les agneaux seront vendus en circuits courts localement.

Plaine de Macherin

Maintenus dans leur zone de travail en forêt, les animaux resteront **sous le contrôle de leur berger, aidé par ses chiens, et feront l'objet d'une surveillance permanente.** Pour éviter le dérangement du troupeau, l'ONF appelle à la prudence et à la responsabilité de chacun à l'approche des lieux. Les brebis consomment la végétation forestière, il est par ailleurs **interdit de les nourrir**.

Après plusieurs mois d'expérimentation, un inventaire des espèces et des habitats sera réalisé pour mesurer l'efficacité de cette intervention.

Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de la région Île-de-France.

ONF - Agence de Fontainebleau
217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

Contact
Guillaume LARRIERE
Chargé de communication
guillaume.larriere@onf.fr

Carrefour de l'Epine, forêt de Fontainebleau. Fin 19e siècle, Jean Ferdinand Chaigneau (Ecole de Barbizon)

© Musée des Beaux-Arts de Rennes

Les milieux ouverts en forêt de Fontainebleau

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, plus du tiers de la surface de la forêt de Fontainebleau était maintenu ouvert par les incendies et surtout le pâturage. Avec ce droit d'usage, les agriculteurs y faisaient paître leur troupeau. Plus de 15 000 bêtes (bovins, ovins, porcins) pâturaient en forêt au 17e siècle.

L'abandon de cette activité agropastorale au XXe siècle a favorisé le développement d'une végétation ligneuse refermant progressivement ce patrimoine paysager typique de la forêt : landes, pelouses et chaos rocheux. Accueillant de nombreuses espèces végétales et animales, leur conservation est nécessaire.

Pour restaurer ces écosystèmes, l'ONF conduit régulièrement des travaux d'entretien. Ainsi, les pins sont arrachés tant que leurs racines ne sont pas trop développées, ou coupés lorsqu'ils sont trop enracinés.

Projet réalisé avec le soutien de :

ONF - Agence de Fontainebleau
217 bis rue Grande
77 300 Fontainebleau
ag.fontainebleau@onf.fr

Contact
Guillaume LARRIERE
Chargé de communication
guillaume.larriere@onf.fr